

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 29 mai 2020 pour le jeudi 4 juin 2020 à 20 h 30.

Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 4 juin 2020

N° 2

Présents :

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire

Mr POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, Mr CARMINATI Alexandre, Mme FRANCK Isabelle.

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme POLIZZI Sylvie, Mr RICHONNIER Romuald, Mme BAILLY Delphine, Mrs PIVET Sylvain, DUSSURGET Jean, Mmes NAGA Cécile, ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle, PERROT Isabelle, Mr THEVENARD Sébastien.

Excusés : Mr JARNET Ludovic.

Mr JARNET Ludovic a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr FLOCHON Jean-Yves.

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire, déclare ouverte cette séance n° 2 sous sa présidence.

Il est procédé conformément à l'article L 121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur POMMERUEL Christian est nommé secrétaire de séance.

En préambule, Monsieur le Maire souhaite apporter une précision importante, suite à la séance d'installation du Conseil municipal, et aux réactions qui ont pu suivre sur certains réseaux sociaux :

«Pour ceux qui suivent facebook, il y a eu des propos blessants, voire diffamants à l'encontre de Monsieur Claude Carte, et dans une moindre mesure de Monsieur Alexandre Carminati, propos liés à leurs nominations respectives. Pour le premier en disant qu'il se serait agi d'une sanction à son égard, n'étant plus premier adjoint, et pour le second, que pourrait se poser une question de compétence. S'agissant de cette dernière question, je suis serein, la pratique démontrera vite, j'en suis convaincu le contraire.

Et pour le premier, les choses sont encore plus claires, puisque si Monsieur Claude Carte n'occupe plus les fonctions de premier adjoint, c'est comme je vous l'ai dit, à sa demande. Surtout cela n'enlève en rien à la très grande confiance que je place, et je dirai même, que nous plaçons en lui. Au cours du dernier mandat, j'ai apprécié sa présence et son soutien quasi quotidien à mes côtés, et son action déterminante pour la gestion de dossiers majeurs : le suivi et le financement de nos investissements, la résolution du dossier de l'atelier 6, la gestion modernisée du cimetière, la gestion de la forêt et du fleurissement ou encore la mise en place sur le plan administratif et financier de la réorganisation des systèmes de paiement de la cantine et de la garderie. Et je suis loin d'être exhaustif. Que ses compétences attisent quelques rancoeurs et jalousies, cela peut se concevoir, mais cela ne saurait excuser les dérapages auxquels nous assistons désormais sur les réseaux sociaux. En tout cas, je

souhaite exprimer publiquement ce soir à Monsieur Claude Carte ainsi qu'à Monsieur Alexandre Carminati tout notre soutien, et vous rassurer sur la parfaite harmonie qui règne dans votre exécutif communal. »

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

QUESTION N°1 – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Les réunions du Conseil Municipal auront lieu le jeudi soir à 20h30. Le dernier jeudi sera si possible privilégié.

1 / Composition des Commissions :

Commission n° 1 : ECONOMIE ET FINANCES

Adjoint Responsable : Mr CARTE Claude

Membres : Mr FLOCHON Jean-Yves, Mr POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, Mme TAVEL Cécile, Mr CARMINATI Alexandre, Mme FRANCK Isabelle, Mme ECOCHARD Laurence, Mme NAGA Cécile, Mr DUSSURGET Jean, Mr JARNET Ludovic.

Commission n° 2 : COMMUNICATION (bulletins municipaux, site internet, accueil nouveaux habitants,...)

Responsable : Mr FLOCHON Jean-Yves

Membres : Mme FRANCK Isabelle, Mme PONCETY Claire, Mme FROMENT Josette, Mr DUSSURGET Jean, Mr JARNET Ludovic, Mme PERROT Isabelle, Mr THEVENARD Sébastien.

Commission n° 3 : TRAVAUX et CADRE DE VIE (suivi équipe technique, voirie, signalétique, sécurité routière, assainissement, fleurissement, ENS Vallon des Faulx)

Adjoint Responsable : Mr CARMINATI Alexandre

Membres :

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme PONCETY Claire, Mme FROMENT Josette, Mr BERTEAUX Pascal, Mr RICHONNIER Romuald, Mr PIVET Sylvain, Mme MICHAUD Gaëlle, Mr THEVENARD Sébastien.

Commission n° 4 : BATIMENTS et ENERGIE (tous les bâtiments, hors écoles et gymnases, économie d'énergie, vidéo surveillance, éclairage public, cimetière,...)

Adjoint responsable : Mr CARTE Claude

Membres :

Mme PONCETY Claire, Mr BERTEAUX Pascal, Mr RICHONNIER Romuald, Mme NAGA Cécile, Mr JARNET Ludovic.

Commission n° 5 : URBANISME

Adjoint Responsable : Mr POMMERUEL Christian

Membres :

Mme TRENTESAUX Claudine, Mme PONCETY Claire, Mr BERTEAUX Pascal, Mme NAGA Cécile, Mme ECOCHARD Laurence, Mr THEVENARD Sébastien.

Commission n° 6 : VIE SCOLAIRE (écoles, activités périscolaires, Sou des Ecoles,...)

Adjoint Responsable : Mme TRENTESAUX Claudine

Membres :

Mme PONCETY Claire, Mme FROMENT Josette, Mme BAILLY Delphine, Mr DUSSURGET Jean, Mme MICHAUD Gaëlle, Mme PERROT Isabelle,

Commission n°7 : SPORT ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Adjoint Responsable : Mme TAVEL Cécile

Membres :

Mr BRANCHE Pascal, Mr PIVET Sylvain, Mme BAILLY Delphine, Mr JARNET Ludovic, Mme PERROT Isabelle.

Commission n°8 : CULTURE ET PATRIMOINE (associations culturelles et d'anciens combattants, bibliothèque municipale, cérémonies, suivi location de salles)

Adjoint Responsable : Mme FRANCK Isabelle

Membres :

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme PONCETY Claire, Mme FROMENT Josette, Mme POLIZZI Sylvie, Mr DUSSURGET Jean.

Commission n° 9 : FORET (patrimoine forestier, travaux forêt, affouages,...)

Adjoint responsable : Mr CARTE Claude

Membres :

Mme TAVEL Cécile, Mr RICHONNIER Romual, Mr PIVET Sylvain.

Animation conseil municipal d'enfants :

Madame FROMENT Josette, Conseillère municipale déléguée, et Madame POLIZZI Sylvie

Correspondant défense : Madame FROMENT Josette.

QUESTION N° 2 – ELECTION DES DELEGUES
--

2.1. – Syndicat Intercommunal d'Energie et de e/communication de l'Ain

2.1.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et d'un suppléant.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le Dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Suffrages exprimés.....	23
Majorité absolue.....	12

Ont obtenu :

M. Claude CARTE	voix	23
M. Christian POMMERUEL.....	voix	23

MM. CARTE Claude, POMMERUEL Christian

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

2.1.2. – Délégués suppléants

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 4 délégués suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

ont obtenu :

Mme FRANCK Isabelle..... voix	23
Mr BOURGIER Jean-Jacques..... voix	23
Mr BRANCHE Pascal..... voix	23
Mr DUSSURGET Jean..... voix	23

Mme FRANCK Isabelle, M. BOURGIER Jean-Jacques, Mr BRANCHE Pascal, Mr DUSSURGET Jean

ayant obtenu la majorité absolue, a été élu comme délégué suppléant.

2.2. – Syndicat du bassin versant de la Reyssouze (SBVR)

2.2.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et deux suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

Mme TRENTESAUX Claudine,..... voix	23
Mme FROMENT Josette..... voix	23

Mme TRENTESAUX Claudine, Mme FROMENT Josette

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

2.2.2. – Délégués suppléants

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu :	
Mr BOURGIER Jean-Jacques..... voix	23
Mr BRANCHE Pascal..... voix	23

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mr BRANCHE Pascal

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués suppléants.

2.3. – Syndicat des Eaux Ain – Suran - Revermont

2.3.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et 2 suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu :	
Mr BOURGIER Jean-Jacques,..... voix	23
Mr PIVET Sylvain,..... voix	23

Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mr PIVET Sylvain

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

2.3.2. – Délégués suppléants

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu :	
Mme FROMENT Josette,..... voix	23
Mr THEVENARD Sébastien,..... voix	23

Mme FROMENT Josette, Mr THEVENARD Sébastien

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués suppléants.

2.4. – SEMCODA

2.4.1. - Délégué titulaire

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un délégué titulaire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

Mr CARTE Claude, voix	23
-----------------------------------	----

Mr CARTE Claude

ayant obtenu la majorité absolue, a été élu comme délégué titulaire.

2.5. – Commission d'Appel d'Offres

2.5.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

Mr CARTE Claude voix	23
Mr CARMINATI Alexandre voix	23
Mme PONCETY Claire voix	23

Mr CARTE Claude, Mr CARMINATI Alexandre, Mme PONCETY Claire

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

2.5.2. – Délégués suppléants

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 3 délégués suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu :	
Mr POMMERUEL Christian..... voix	23
Mr BOURGIER Jean-Jacques..... voix	23
Mme PERROT Isabelle	23

Mr POMMERUEL Christian, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme PERROT Isabelle

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués suppléants.

2.6. – Conseil Architecture Urbanisme et Environnement

2.6.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 2 délégués titulaires.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu :	
Mr POMMERUEL Christian..... voix	23
Mme ECOCHARD Laurence..... voix	23

Mr POMMERUEL Christian, Mme ECOCHARD Laurence

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

2.7. – Fédération Nationale des Communes Forestières

2.7.1. - Délégué titulaire

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 suppléant.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23	
Suffrages exprimés	23	
Majorité absolue	12	
Ont obtenu :		
Mr CARTE Claude,	voix	23

Mr CARTE Claude

ayant obtenu la majorité absolue, a été élu comme délégué titulaire.

2.7.2. – Délégué suppléant

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un délégué suppléant.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23	
Suffrages exprimés	23	
Majorité absolue	12	
Ont obtenu :		
Mr RICHONNIER Romuald	voix	23

Mr RICHONNIER Romuald

ayant obtenu la majorité absolue, a été élue comme délégué suppléant.

III. - Centre Communal d'Action Sociale

3.1.1. – Délégués titulaires

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a invité le Conseil à procéder à l'élection de 6 délégués titulaires.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23	
Suffrages exprimés	23	
Majorité absolue	12	
Ont obtenu :		
Mme TAVEL Cécile	voix	23

Mme TRENTESAUX Claudine.....	voix	23
Mme FROMENT Josette.....	voix	23
Mr BRANCHE Pascal	voix	23
Mme POLIZZI Sylvie	voix	23
Mme BAILLY Delphine	voix	23

Mme TAVEL Cécile, Mme TRENTESAUX Claudine, Mme FROMENT Josette, Mr BRANCHE Pascal, Mme POLIZZI Sylvie, Mme BAILLY Delphine

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués titulaires.

IV – Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire informe le conseil que L'article 1650 du Code Général des Impôts institue, dans chaque commune, une commission communale des impôts directs, composée de sept membres, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, le nombre de commissaires titulaires siégeant à la commission communale des impôts directs ainsi que celui de leurs suppléants est de huit.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques, sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal dresse et adopte la liste de propositions de commissaires suivante à l'attention du directeur départemental des Finances publiques.

Mr POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, Mr CARTE Claude, Mr CARMINATI Alexandre, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme PONCETY Claire, Mr BERTEAUX Pascal, Mr RICHONNIER Romuald, Mr PIVET Sylvain, Mme NAGA Cécile, Mme ECOCHARD Laurence, Mr THEVENARD Sébastien, Mr PELOUX Jean-François, Mr CORNIER Yves, Mr PERRIER René, Mr FARGEOT Georges, Mr HENAFF Jean, Mr BOUVARD Paul, Mme RICHONNIER Marie-Josèphe, Mr TRENTESAUX Damien, Mr DUCRET Jean-Claude, Mr BOURDIN Richard, Mme MICHAUD Michèle, Mr CHABAUD Gilbert, Mr CEVRERO Jean-Michel, Mr COLIGNON Gilbert, Mr GROBON Didier, Mr THEVENARD Roger, Mr CAILLOT Jean-Yves, Mr SANTON Didier, Mr FION Didier, Mr PILLET Jean-Michel.

V – Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers

Le Maire informe le conseil que conformément à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 7 novembre 2005 portant organisation des comités consultatifs communaux des Sapeurs-Pompiers volontaires, les conseils municipaux, suite à leur renouvellement, doivent désigner les représentants de la commune au sein du CCCSPV dans la limite du nombre de représentants de chacun des grades des sapeurs-pompiers volontaires composant le corps communal, à savoir :

- le Chef de corps, membre de droit,
- un adjudant titulaire
- un sergent titulaire
- un caporal titulaire et un suppléant
- un sapeur 1^{ère} classe titulaire et un suppléant

Après appel à candidature, le conseil municipal désigne les membres suivants (le Maire étant président de droit) :

- Mr POMMERUEL Christian
- Mme MICHAUD Gaëlle
- Mr JARNET Ludovic
- Mr THEVENARD Sébastien

VI – Délégation de signature au Maire

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des articles L2122-22 et L2122-23 du Code des Collectivités Territoriales, qui énoncent les attributions que le conseil municipal peut déléguer directement au Maire.

Après cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer directement au Maire pour la durée de son mandat les attributions suivantes :

1 – Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

2 – De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

3 – De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

4 – de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

5 – de passer les contrats d'assurance, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

6 – d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

7 – de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.

8 – de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

9 – de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la collectivité dans la limite fixée par le conseil municipal à 1 500 €.

10 – de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 €.

11 – d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code ».

12 - d'intenter au nom de la commune toutes les actions en justice, devant les juridictions administratives et judiciaires (civiles et pénales), en demande comme en défense, en première instance comme en appel et en cassation, et le Maire pourra exercer toutes les voies de recours utiles.

Sur le plan pénal plus particulièrement, le Maire sera autorisé à représenter la commune de Ceyzériat pour se constituer partie civile devant tout juge d'instruction, devant toute juridiction de jugement, en appel comme en cassation, et pourra exercer toutes les voies de recours utiles.

Les délégations consenties ci-dessus prendront fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

VII – Questions diverses

7.1 – Situation financière suite au Covid 19 :

Mr Claude CARTE expose au conseil les conséquences financières du Covid :

La période de confinement retenue commence le 17 mars 2020 avec reprise d'activités scolaires au 12/05 partiellement. Au 02/06 l'ensemble des classes reprend.

Les montants estimés tiennent compte des historiques des années précédentes.

BUDGET PRINCIPAL

Liste des comptes concernés	Dépenses	Recettes
<ul style="list-style-type: none"> • Charges Générales <ul style="list-style-type: none"> ○ 60623 Alimentation restaurant scolaire ○ 60631 Produits entretien (virucides ,..) ○ 60632 Masques ○ 6067 Fournitures scolaires ○ 611 Prestations de services ○ 61521 Entretien terrains ○ 6232 Manifestations 	- 8929 +1087 +10652 -2000 -3790 -2500 -3300	
<ul style="list-style-type: none"> • Charges de personnel <ul style="list-style-type: none"> ○ 6411 ○ 6413 Personnel non titulaire 	Non valorisable. 12 agents arrêtés (sur 23 agents) en raison des risque liés au COVID ou garde d'enfants pendant le confinement. 12 employés restés à leur domicile payés à taux plein pendant la période du confinement jusqu'au 11/05, reprise de l'école. A noter que les services administratif, technique et police municipale ont toujours assuré leurs fonctions pendant cette période.	
Liste des comptes concernés		
<ul style="list-style-type: none"> • Produits du domaine <ul style="list-style-type: none"> ○ 70388 Redevance carrière ○ 7067 Restaurant scolaire et Garderie ○ 7083 Locations de salles ○ Droits de mutation 		-7450 -35278 -9700 -15000
<ul style="list-style-type: none"> • Autres produits de gestions <ul style="list-style-type: none"> ○ 752 Revenus des immeubles 		-750
•		

BUDGET CENTRE VILLAGE (HT)

<ul style="list-style-type: none">• Autres produits de gestions<ul style="list-style-type: none">○ 752 Revenus des immeubles		- 14355
Total estimé	- 8780	-82533

Coût total :73 753 €

7.2 – Organisation scolaire

Madame Trentesaux fait le compte rendu de la rentrée scolaire post confinement.

Suite au déconfinement, l'annonce de l'ouverture des écoles a été programmée pour le 12 mai, le 11 mai étant un jour de pré-rentrée réservée à l'aménagement des locaux et à la préparation des enseignants.

En amont de cette réouverture, nous avons rencontré les 2 directrices des écoles le 4 mai, pour la mise en œuvre du protocole sanitaire édité par le ministère de la santé.

Suite à cette rencontre, nous avons eu une réunion le 5 mai avec tout le personnel travaillant sur le site des écoles, garderies et restaurant scolaire pour les informer de ce protocole, l'utilisation des produits virucides (dont l'achat avait été anticipé) et pour répartir les tâches de chacun.

Le 7 mai nous avons prévu une réunion pour le personnel des écoles avec l'infirmière scolaire pour préciser les gestes et mesures sanitaires à tenir.

Le 11 mai les agents faisaient les marquages au sol dans les couloirs et les classes, dans les cours dans les espaces garderies et restaurant scolaire, il fallait aussi neutraliser certaines places, les porte-manteaux, les cages de foot, les paniers de basket...et faire un marquage au sol pour indiquer le sens de circulation à l'extérieur pour éviter le croisement de personnes. A ce propos Madame Trentesaux remercie ceux et celles qui l'ont aidée à faire respecter ce balisage, celui-ci n'ayant pas toujours été bien toléré....

Le 12 mai a eu lieu la rentrée progressive des élèves sur la base du volontariat à raison de 10 élèves maximum en maternelle et 15 pour les classes élémentaires.

A ce jour 72% des familles ont demandé le retour à l'école de leurs enfants.

Parmi le personnel communal 3 personnes étant à risque n'ont pu reprendre le travail.

Depuis le 2 juin un nombre plus important d'enfants ont repris le chemin de l'école. Chaque famille a reçu l'emploi du temps pour les semaines à venir jusqu'au 3 juillet.

Vu le protocole sanitaire, la capacité d'accueil du restaurant scolaire se trouve réduite. Un message a été envoyé à toutes les familles pour les prévenir que les enfants dont les 2 parents travaillent sont prioritaires et que nous n'acceptons plus les inscriptions de dernière minute.

L'école maternelle accueille 30 à 35 enfants par jour répartis sur 3 demi-classes.
L'école élémentaire accueille 100 à 110 enfants par jour répartis sur 8 classes.

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 75 à 80 enfants. Les 2 services ont donc été rétablis.

La garderie accueille un nombre variable d'enfants suivant les jours : environ 15 enfants le matin et 25 le soir.

Une bonne nouvelle : vu la diminution des effectifs en élémentaire nous doutions du maintien des 8 classes à la rentrée, heureusement les services académiques nous ont annoncé que la 8^{ème} classe serait maintenue.

7.3 - Point sur Ilôt Bouvard

Mr CARTE informe le conseil que les entreprises ont repris l'activité après les aménagements demandés par l'inspection du travail. Un premier planning prévoit la possibilité de la réunion OPR (Opération préalable à la réception) fin juillet. La mise en service des branchements électriques par ENEDIS (hors restaurant), sera faite le 11/06.

7.4 - Fleurissement 2020

Une réunion conjointe entre élus, agents des services techniques et comité de fleurissement a eu lieu en début de confinement afin de définir quel mode dégradé pouvait être retenu concernant l'ensemble des plantations de fleurs de 2020. En effet, conformément aux directives, l'équipe technique n'assure que les travaux prioritaires et cela jusqu'à une date indéterminée à ce jour, mettant en incertitude la préparation des massifs (désherbage, bêchage, motoculture) avant la sortie de crise.

Tenant compte de la nécessité de maintenir un fleurissement minimum pour le bien être de notre village et de l'attente vitale pour nos fournisseurs locaux, il a été retenu de fleurir la traversée du village avec :

l'avenue du Revermont, la place de la mairie, le monument aux morts et le premier niveau des bacs de l'ancienne mairie, le massif de l'espace Gauvin, la totalité du centre village lié aux commerces et la place de l'église. En revanche, ne seront pas fleuris l'ensemble des massifs des périphériques du centre village.

7.5 – Rencontre avec la Société de Chasse

Monsieur le Maire indique, qu'à l'invitation des responsables de la société de chasse communale, une visite du site de « la prairie » a été organisée le samedi 9 mai afin de prendre connaissance des problèmes liés à l'écoulement des eaux de pluie. Un ravinement important a été constaté avec des mesures d'urgence à adopter pour d'une part curer le fossé dans sa partie aval, et d'autre part refonder une partie du chemin conduisant à la réserve des chasseurs.

Par ailleurs, notre attention a été attirée sur le mauvais état du vannage situé sur la Vallière, vannage permettant d'alimenter les bassins de la société de chasse. Une concertation devra être organisée avec le syndicat de la Reyssouze et le Département pour s'assurer de la procédure à suivre en vue de reconstruire cet ouvrage.

7.6 – Recrutement de deux saisonniers pour l'été

Monsieur le Maire informe le conseil que comme tous les étés, deux saisonniers ont été recrutés en renfort pour l'entretien des espaces verts et l'arrosage :

- Elisa NOLD pour le mois de juillet
- Hugo MICHAUD pour le mois d'août

7.7 – Extension du gymnase du collège (CA3B)

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet d'extension du gymnase du collège est en programmation, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement extra sportif. Une salle dite de convivialité sera aménagée, ainsi que deux bureaux à destination des associations.

Le projet fera l'objet d'une présentation en commission Sports.

7.8 – Demandeurs d'emploi

	Total	H	F	I	NI
<u>Mars</u>	135	72	63	112	23
<u>Avril</u>	131	71	60	106	25
<u>Mai</u>	141	78	63	114	27

La prochaine séance du Conseil est fixée au jeudi 9 juillet 2020 à 20 h 30.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers municipaux,